

Évaluations 2025

Repères CM1

Résultats nationaux

Lauriane Magnino, Maude Mathieu, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Stéphanie Le Breton, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

Série Études

Document de travail n° 2025-E10
Novembre 2025

Évaluations 2025

Repères CM1

Résultats nationaux



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Lauriane Magnino, Maude Mathieu, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Stéphanie Le Breton, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

→ Synthèse

À la rentrée 2025, l'ensemble des élèves de CM1 ont été évalués en français et en mathématiques pour la troisième année consécutive.

Par rapport à 2024, les résultats en français sont stables pour sept des onze compétences évaluées, en hausse pour trois compétences grammaticales et en baisse pour « savoir trouver des synonymes ». En mathématiques, par rapport à 2024, la réussite des élèves augmente en numération (« reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » et « placer un nombre sur une droite graduée ») ainsi qu'en résolution de problèmes. Les résultats sont stables pour les quatre autres compétences évaluées.

Par rapport à 2023, la réussite des élèves en 2025 est en hausse pour l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques. En français, les résultats sont stables pour six des huit compétences comparables, en hausse pour une compétence (« utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs ») et en baisse pour une autre (« savoir trouver des synonymes »).

En français, les élèves présentent le niveau de maîtrise le plus élevé en compréhension de textes à l'oral et pour la reconnaissance des mots de la même famille. À l'inverse, ils rencontrent des difficultés en orthographe grammaticale (« mémoriser des temps de conjugaison » et « identifier la relation sujet-verbe ») et en grammaire (« reconnaître les principaux constituants de la phrase »).

En mathématiques, les élèves présentent le taux de maîtrise le plus élevé pour « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » mais demeurent en difficulté en automatismes de calcul (« mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures »).

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées.

En français, l'identification de mots de la même famille est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire (EP) et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « écrire des mots ».

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en EP sont en hausse dans trois des onze compétences (« différencier les principales classes de mots », « reconnaître les principaux constituants de la phrase » et « mémoriser des temps de conjugaison »), en baisse pour « comprendre un texte lu seul(e) » et stables pour les autres compétences. Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont stables pour huit compétences sur onze, en baisse pour deux d'entre elles (« comprendre un texte lu seul(e) » et « écrire des mots ») et en hausse pour la compétence « différencier les principales classes de mots ». Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont stables pour sept des onze compétences et en hausse pour les quatre autres (« reconnaître les principaux constituants de la phrase », « mémoriser des temps de conjugaison », « différencier les principales classes de mots » et « savoir trouver des synonymes »).

Entre 2023 et 2025, les écarts de performances sont stables entre les élèves scolarisés hors EP et en EP. L'écart de performance pour la compétence « lire à voix haute un texte » augmente entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et en REP+.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « mémoriser des faits numériques ».

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances diminuent en REP pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » et en REP+ pour la compétence « écrire des nombres entiers ». Les écarts de performances pour les compétences de mémorisation (« mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures ») et de résolution de problèmes augmentent entre élèves scolarisés hors EP et élèves scolarisés en REP+.

Entre 2023 et 2025, l'écart de performance pour la compétence « mémoriser des faits numériques » augmente entre les élèves scolarisés hors EP et en REP+.

En français, les filles sont plus performantes que les garçons pour dix des onze compétences alors que pour la compréhension de textes à l'oral, les compétences sont équivalentes. En mathématiques, les garçons obtiennent de meilleurs résultats pour six des sept compétences alors que pour le calcul posé, les compétences sont équivalentes. Les écarts sont plus importants en mathématiques qu'en français. Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre filles et garçons en français diminuent pour la compétence « différencier les principales classes de mots » et sont stables pour les autres compétences. En mathématiques, les écarts diminuent pour la compétence « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » et sont stables pour les autres compétences. Entre 2023 et 2025, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables de français et de mathématiques.

SOMMAIRE



↳ Synthèse	5
↳ 1. Introduction	10
↳ 2. Contenu	12
2.1 Méthodologie.....	12
2.1.1 Les concepteurs	12
2.1.2 Processus de construction	12
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	12
2.1.4 Domaines évalués en 2025.....	13
2.1.5 Comparabilité.....	15
2.1.6 Les expérimentations	16
2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées.....	16
2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM1	16
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	18
2.2.1 Méthodologie.....	18
2.2.2 Processus et principes	18
2.2.3 Description	18
2.2.4 Communication	20
↳ 3. Détermination des seuils	21
3.1 Méthodologie mise en œuvre	21
3.2 Données mobilisées	22
3.3 Seuils retenus	23
↳ 4. Résultats	25
4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CM1	25
4.1.1 CM1 français, résultats 2025.....	25
4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2025.....	26
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2023.....	27
4.1.3.1 Français	27

4.1.3.2 Mathématiques	28
4.2 Résultats selon le sexe.....	29
4.2.1 CM1 français, résultats 2025 selon le sexe	29
4.2.2 CM1 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe.....	30
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2023, selon le sexe	31
4.2.3.1 Français	31
4.2.3.2 Mathématiques	32
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	34
4.3.1 CM1 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement.....	34
4.3.2 CM1 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement.....	36
4.3.3 Évolution des écarts entre 2023 et 2025, selon le secteur d'enseignement.....	37
4.3.3.1 Français	37
4.3.3.2 Mathématiques	39
» 5. Questionnaire à destination des enseignants	44
5.1 Participation	44
5.2 Résultats.....	45
5.2.1 Communication	45
5.2.2 Logistique.....	47
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	48
5.2.4 Passation des épreuves	49
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	50
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	52
5.2.7 Bilan.....	53
» 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école	55
6.1 Participation	55
6.2 Résultats.....	55
6.2.1 Communication et logistique.....	55
6.2.2 Portail et restitutions.....	57
6.2.3 Exploitation des évaluations.....	58
6.2.4 Bilan.....	59
» 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	60
7.1 Participation	60
7.2 Résultats.....	61
7.2.1 Communication et logistique.....	61

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences	63
7.2.3 Portail et restitutions	65
7.2.4 Pilotage et formation.....	66
7.2.5 Bilan.....	70

Références des publications de la DEPP 72

► 1. Introduction

En septembre 2025, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CM1, 791 000 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la huitième édition du dispositif *Repères CP-CE1* initié en 2018, de la troisième édition de ce dispositif *Repères CM1* et de la deuxième édition pour les *Repères CE2 et CM2*.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de six des attendus des programmes des domaines suivants :

Langage oral

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute (*écouter pour comprendre des textes lus*).

Lecture et compréhension de l'écrit

- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité.

Étude de la langue

- Orthographier les mots les plus fréquents et les mots invariables mémorisés.
- Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part.
- Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des textes.

En mathématiques, ce sont trois des attendus des programmes qui ont été évalués dans le domaine « **Nombres et calculs** » :

- Écrire et représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de surmonter ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères CM1* qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2025 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

» 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM1 a eu lieu en septembre 2023. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2022.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères CM1* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (*BO n° 31 du 31-7-2020*) et tient compte des attendus de fin d'année de CE2 et des repères annuels de progression du cycle 2 (*BO n°22 du 29-5-2019*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2025, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2024. Les élèves passent trois séquences collectives de 30, 28 et 30 minutes en français et une séquence individuelle de lecture d'une minute ainsi que deux séquences collectives de 29 minutes en mathématiques.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2025

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères CM1* lors de l'année scolaire 2025-2026.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2025-2026

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Lecture : la compétence « comprendre des textes à l'oral » a été évaluée en début de CP, à la mi-CP, en début de CE2, de CM1 et de CM2 en 2025.
Source : DEPP, *Repères*.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
Espace et géométrie	Calculer mentalement						
	Additionner (calculer en ligne)						
	Soustraire (calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
	Reproduire un assemblage						

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers » a été évaluée en début de CM1 en 2025.

Source : DEPP, Repères.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères CM1 2025* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2024 et 2025

Français CM1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Langage oral	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	10			Néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			Néant
	Lire à voix haute un texte	214			Néant
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes	8			Néant
	Savoir trouver des mots de la même famille	8			Néant
	Écrire des mots (dictés)	12			Néant
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Néant
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	8			Néant
	Identifier la relation sujet – verbe.	8			Néant
	Mémoriser des temps de conjugaison	12			Néant
	Mathématiques CM1				
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Nombres et calculs	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	12			Néant
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)	8			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	14			Néant
	Résoudre des problèmes	9			Néant
	Mémoriser des faits numériques	25			Néant
	Mémoriser des procédures	30			Néant
	Poser et calculer	9			Néant

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers (sous la dictée) » a été évaluée en début de CM1 en 2024 et en début de CM1 en 2025.

Source : DEPP, *Repères CM1*.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire présentant des nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les *Repères CM1*

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2025

Français et mathématiques		
Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM1
Public hors EP	154	4 785
Public EP	42	1 549
Privé	31	1 046
Total	227	7 380

Lecture : l'échantillon est composé de 154 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

Source : DEPP, *Repères CM1*.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de l'expérimentation 2025 au CM1

Expérimentation en CM1 en septembre 2025 pour <i>Repères CM1 septembre 2026</i>		
Français		Compétences
1	Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des textes lus seul(e) : – textes littéraires
2	Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes [...] sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage.
3		Savoir trouver [...] des mots de la même famille lexicale sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage.
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections en les organisant (écrire le nombre correspondant à la quantité représentée)
2		Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul

Lecture : l'expérimentation en CM1 évalue trois compétences en français et deux compétences en mathématiques.

Source : DEPP, *Repères CM1*.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques

Exercice 3

Écris dans le cadre le nombre indiqué par la flèche.

Cahier standard

Exercice 3

1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

Exercice 3

3. Cahier pour les élèves non-voyants

Exemples d'adaptations en français

[Texte à lire par le professeur]

Le chien de prairie

Je suis le chien de prairie à queue noire, un rongeur comme l'écureuil. Je ne suis pas de la famille du chien. Mais quand j'ai peur, j'aboie ! Je vis dans les grandes prairies d'Amérique du Nord. Je creuse tellement de terriers, que la prairie ressemble à du goudron. Nous sommes des centaines et nous sommes tous copains. Pour se dire bonjour, nous nous faisons des bisous ! En fait, nous nous touchons les dents et nous reniflons nos museaux. Nous vivons en petites familles, qui s'appellent des "coteries". Chaque famille creuse des dizaines de terriers pour faire sa maison. C'est une vraie ville là-dessous ! J'aime à manger des herbes pour regarder autour de moi. J'ai vu un putou ! "Ouaaf", je préviens les autres. Ils se répètent mon message et nous nous mettons à l'abri dans nos terriers. Quels architectes ! Dans nos maisons, il y a des chambres, des réserves et même des toilettes !

Exercice 7

Écoute attentivement le texte.
Coche la réponse correcte.

Question 1

Le chien de prairie est...

un animal de compagnie.
 une espèce de rongeur.
 une sorte de putou.
 un petit chien sauvage.

Cahier standard

Exercice 7

Question 1

Le chien de prairie est...

un animal de compagnie.
 une espèce de rongeur.
 une sorte de putou.
 un petit chien sauvage.

1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéo du texte en LSF ou LfPC disponibles sur les pages du site Eduscol.

3. Cahier pour les élèves non-voyants : saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans le cahier de l'adulte accompagnant.

2.2.4 Communication

Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites lors des séminaires nationaux.

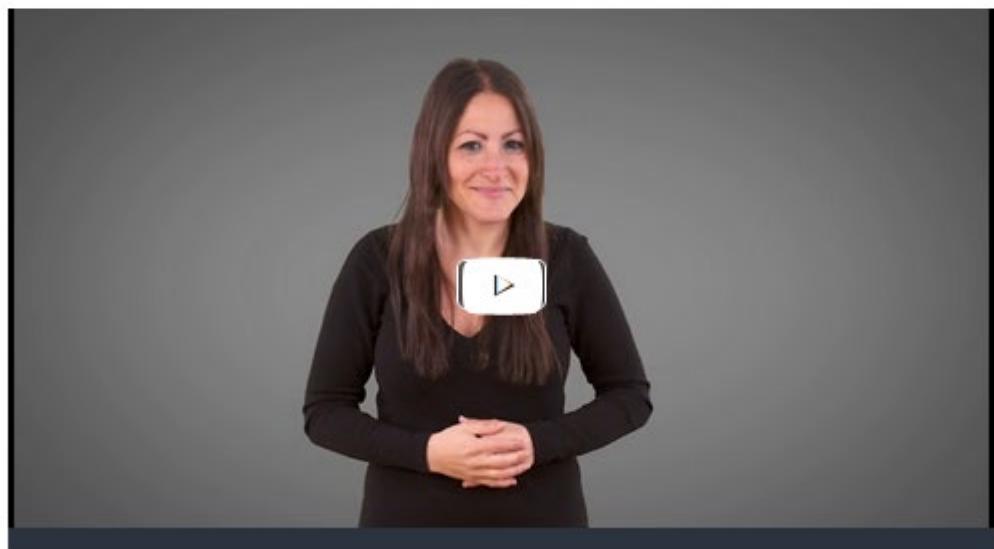
Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CM1](#)

Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

Des vidéos en langue des signes française et en langue française parlée complétée présentant certains exercices seront prochainement accessibles. (*Publication progressive*)

Vidéo "Exercice 7 - Séquence 3 - langue des signes française"



➔ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

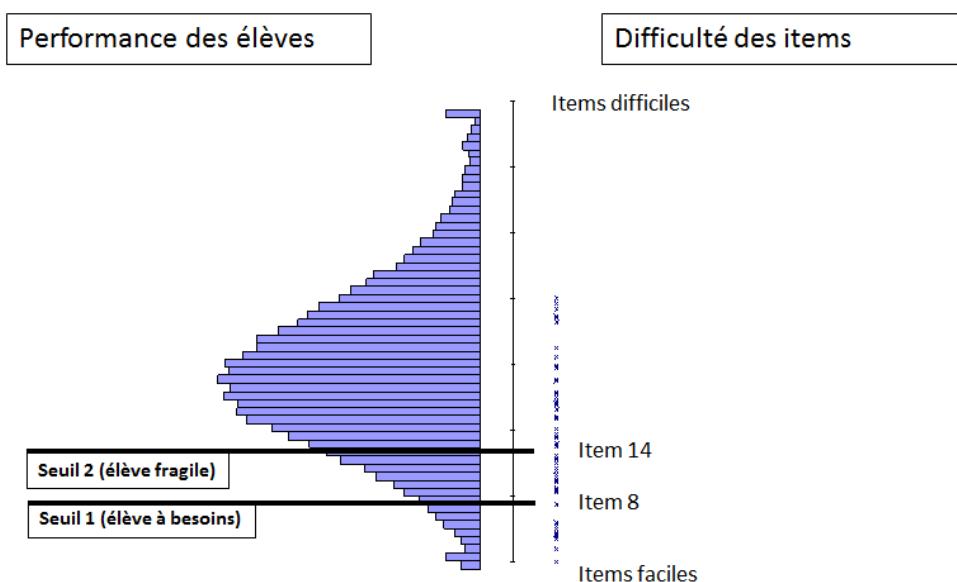
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations Repères CM1, les contenus sont inchangés par rapport à 2024 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2024 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2025, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2024, les seuils définis en 2024 ont été repris et appliqués aux données de 2025.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2024 et 2025

Français CM1						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	10			Néant	3	6
Comprendre un texte lu seul(e)	8			Néant	2	5
Lire à voix haute un texte	214 mots			Néant	69 mots Attendus de fin de CE1	89 mots Attendus de fin de CE2
Savoir trouver des synonymes	8			Néant	2	5
Savoir trouver des mots de la même famille	8			Néant	3	5
Écrire des mots (dictés)	12			Néant	4	8
Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	8			Néant	4	6
Différencier les principales classes de mots	8			Néant	3	5
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8			Néant	3	5
Identifier la relation sujet - verbe	8			Néant	4	6
Mémoriser des temps de conjugaison	12			Néant	3	6

Lecture : la compétence « comprendre des textes à l'oral » a été évaluée en début de CM1 en 2024 ainsi qu'en 2025 avec 10 items. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CM1.

Mathématiques CM1						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	12			Néant	8	10
Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Néant	2	4
Placer un nombre sur une ligne graduée	14			Néant	5	8
Résoudre des problèmes	9			Néant	2	5
Mémoriser des faits numériques	25			Néant	7	11
Mémoriser des procédures	30			Néant	7	14
Poser et calculer	9			Néant	4	6

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers (sous la dictée) » a été évaluée en début de CM1 en 2024 ainsi qu'en 2025. Le seuil 1 correspond à 8 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CM1.

4. Résultats

Ces premiers résultats de l'évaluation Repères CM1 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 23 octobre 2025. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CM1, s'élevait à 98,3 %.

Les évolutions des taux de maîtrise sont considérées comme stables si elles sont inférieures à 1 point de pourcentage.

Les écarts des taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérés comme stables s'ils sont inférieurs à 1 point de pourcentage.

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérées comme significatives si elles sont supérieures à 0,5 point de pourcentage sur deux années successives et 1 point de pourcentage sur plus longue période.

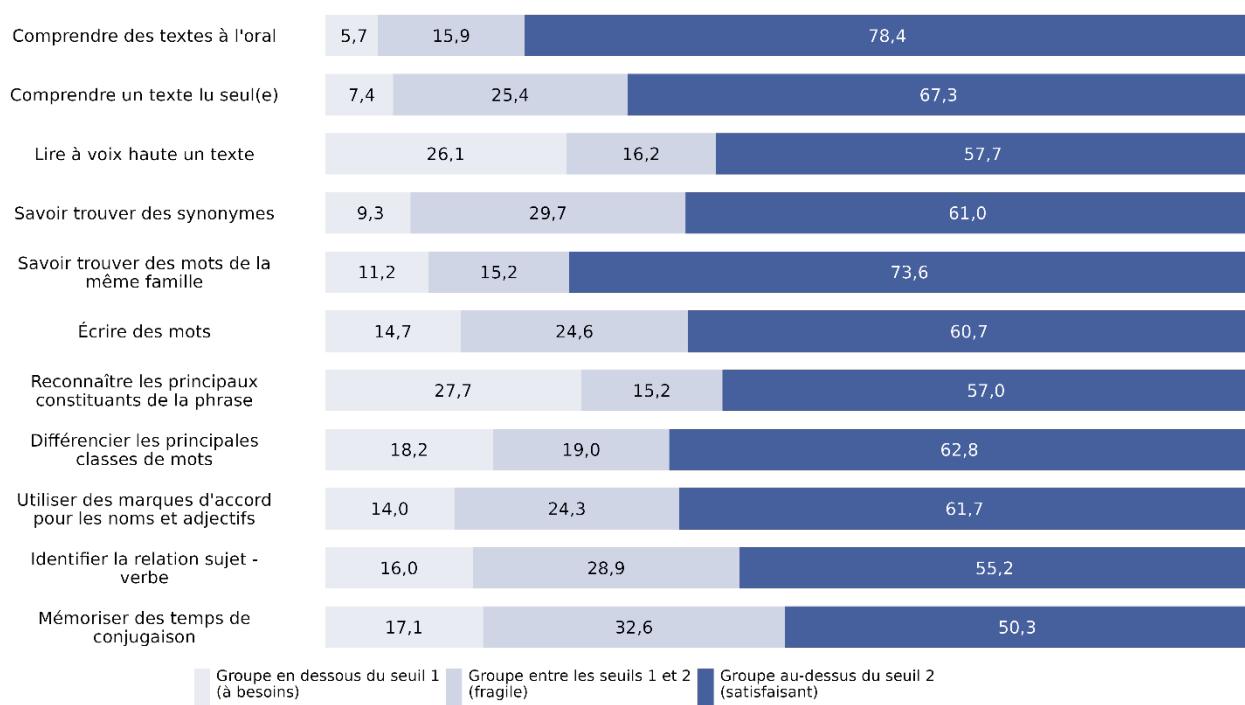
4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CM1

4.1.1 CM1 français, résultats 2025

Les compétences les mieux maîtrisées sont la compréhension orale de textes et la reconnaissance de mots de la même famille avec respectivement 78,4 % et 73,6 % d'élèves dans le groupe satisfaisant (groupe au-dessus du seuil 2).

À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont « mémoriser des temps de conjugaison », « identifier la relation sujet – verbe » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase » avec respectivement 50,3 %, 55,2 % et 57,0 % d'élèves dans le groupe satisfaisant.

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 78,4 % des élèves évalués en CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

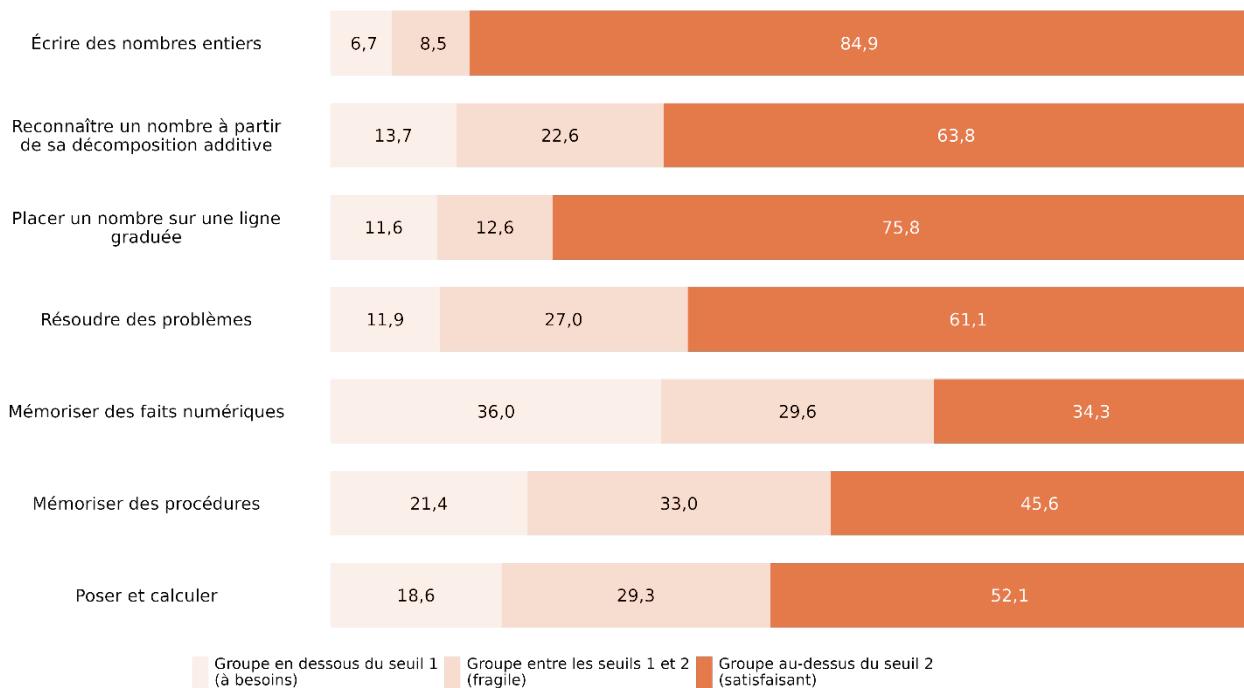
Source : DEPP, Repères CM1.

4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2025

En mathématiques, les compétences « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » sont les mieux maîtrisées (respectivement 84,9 % et 75,8 %).

À l'inverse, les automatismes de calcul, « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », sont les compétences les moins maîtrisées (respectivement 34,3 % et 45,6 %). La compétence de calcul posé présente également une moins bonne maîtrise (52,1 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 84,9 % des élèves évalués en CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2023

Les contenus des *Repères CM1 2025* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

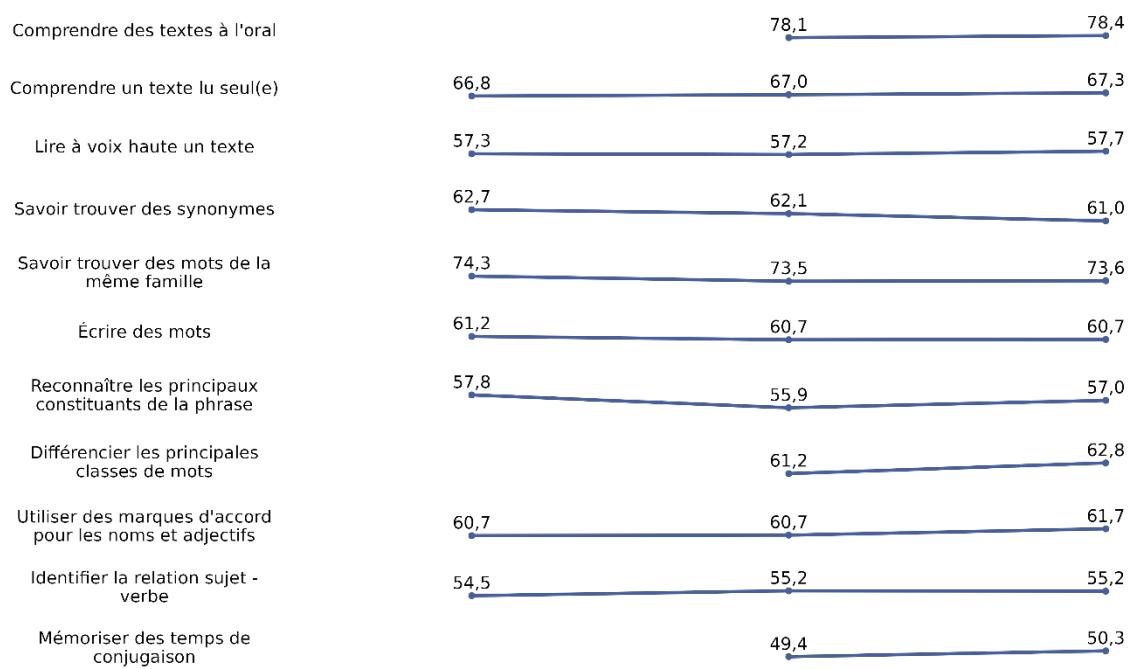
Par ailleurs, les compétences « comprendre des textes à l'oral », « différencier les principales classes de mots » et « mémoriser des temps de conjugaison » en français, ainsi que « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » en mathématiques, ne sont apparues qu'en 2024 et ne permettent donc une comparaison que sur deux années.

4.1.3.1 Français

Entre 2023 et 2025, les performances des élèves sont stables en français sauf pour les compétences « savoir trouver des synonymes » (-1,7 point) et « utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs » (+1,0 point).

En 2025, par rapport à 2024, les résultats demeurent stables pour sept des onze compétences évaluées, progressent pour trois d'entre elles et reculent pour une compétence. Les hausses concernent les compétences « différencier les principales classes de mots », « reconnaître les principaux constituants de la phrase » et « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (respectivement +1,6, +1,1 et +1,0 point). Pour la compétence « savoir trouver des synonymes », les résultats sont en baisse de 1,1 point.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CM1, entre 2023 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 78,4 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », contre 78,1 % en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

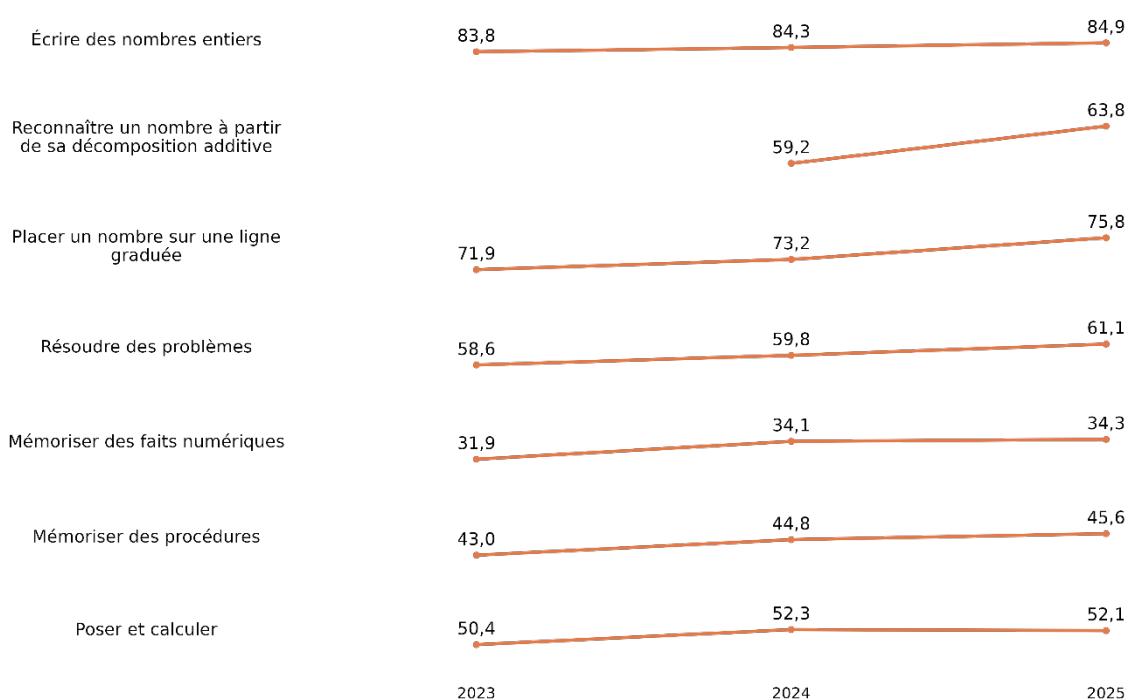
Source : DEPP, *Repères CM1*.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2023 et 2025, les performances des élèves augmentent dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques depuis cette date. Les hausses les plus marquées concernent les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée », « mémoriser des procédures », « résoudre des problèmes », ainsi que « mémoriser des faits numériques » (respectivement +3,9, +2,6, +2,5 et +2,4 points). Les compétences « poser et calculer » et « écrire des nombres entiers » progressent également sur cette période (respectivement +1,7 et +1,1 point).

En 2025, par rapport à 2024, les résultats augmentent pour trois des sept compétences évaluées en mathématiques et demeurent stables pour les autres. Ces hausses concernent les compétences « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive », « placer un nombre sur une ligne graduée » et « résoudre des problèmes » (respectivement +4,5 points, +2,6 points et +1,4 point).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CM1, entre 2023 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 84.9 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers », contre 84.3 % en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CM1 français, résultats 2025 selon le sexe

Pour dix des onze compétences évaluées en début de classe de CM1 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (jusqu'à 8,1 points d'écart en faveur des filles). Les compétences sont comparables entre filles et garçons pour la compréhension de textes à l'oral. L'écart le plus élevé concerne la compréhension d'un texte lu seul(e).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	5,2	16,0	78,8	6,1	15,8	78,0
Comprendre un texte lu seul(e)	5,9	22,7	71,4	8,8	27,9	63,3
Lire à voix haute un texte	25,3	15,8	58,9	26,8	16,5	56,7
Savoir trouver des synonymes	7,9	29,0	63,1	10,5	30,5	59,0
Savoir trouver des mots de la même famille	10,0	14,8	75,2	12,3	15,5	72,1
Écrire des mots	12,5	24,3	63,1	16,7	24,8	58,5
Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	25,6	14,6	59,9	29,8	15,9	54,3
Différencier les principales classes de mots	16,5	18,4	65,1	19,8	19,6	60,6
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	12,9	23,8	63,4	15,0	24,9	60,1
Identifier la relation sujet - verbe	13,5	27,9	58,7	18,3	29,8	51,9
Mémoriser des temps de conjugaison	15,9	31,8	52,3	18,2	33,3	48,4

Lecture : en septembre 2025, 5,2 % des filles, contre 6,1 % des garçons, sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

4.2.2 CM1 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe

En mathématiques, en début de CM1, contrairement au français, les écarts de performances selon le sexe sont toujours à l'avantage des garçons, à l'exception du calcul posé où les performances des garçons et des filles sont similaires. Pour les autres compétences, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante varient entre 5,8 et 18,2 points.

Pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures », l'écart est supérieur à 10 points.

Les écarts sont plus importants en mathématiques qu'en français.

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	8,0	10,1	81,9	5,3	6,9	87,8
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	15,0	25,6	59,4	12,4	19,6	68,0
Placer un nombre sur une ligne graduée	14,5	15,8	69,7	8,7	9,6	81,7
Résoudre des problèmes	13,3	29,2	57,4	10,4	24,9	64,7
Mémoriser des faits numériques	39,5	29,8	30,7	32,6	29,5	37,9
Mémoriser des procédures	25,5	38,1	36,4	17,3	28,1	54,5
Poser et calculer	17,9	29,7	52,5	19,3	28,9	51,9

Lecture : en septembre 2025, 8,0 % des filles, contre 5,3 % des garçons, sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

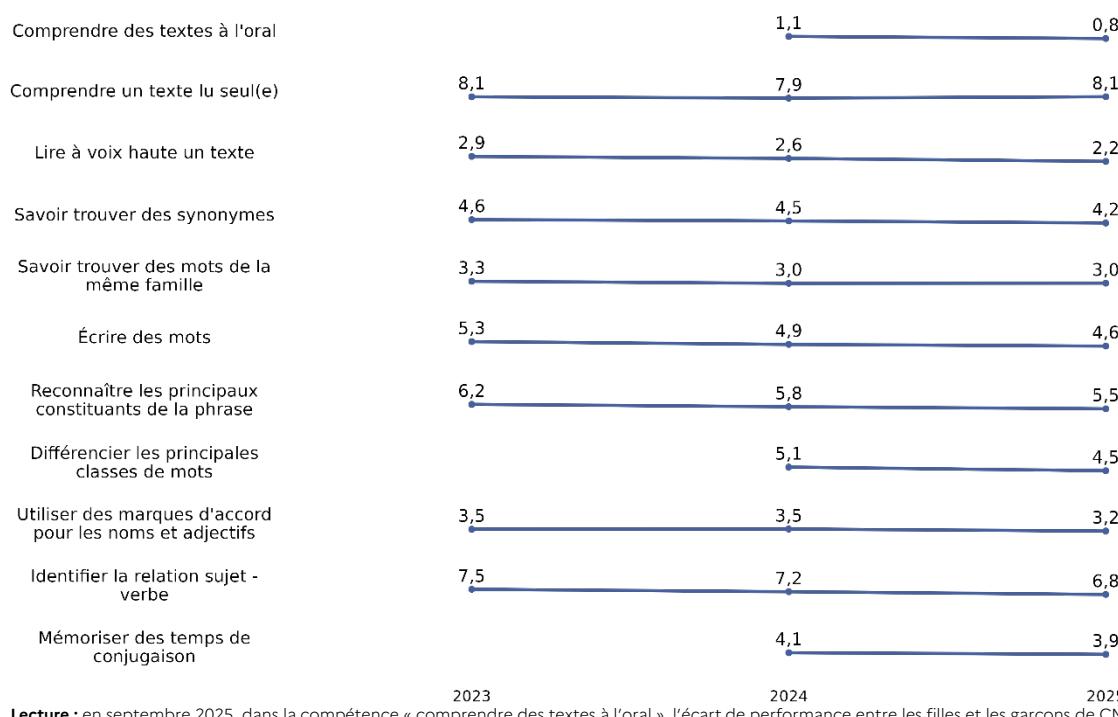
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2023, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2023 et 2025, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables.

En 2025, par rapport à 2024, les écarts demeurent stables, excepté pour « différencier les principales classes de mots », compétence pour laquelle les écarts diminuent (-0,5 point), du fait d'une augmentation plus importante des taux de maîtrise des garçons que des filles.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons en début de CM1, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les filles et les garçons de CM1 est de 0,8 point de pourcentage à la faveur des filles, contre 1,1 en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

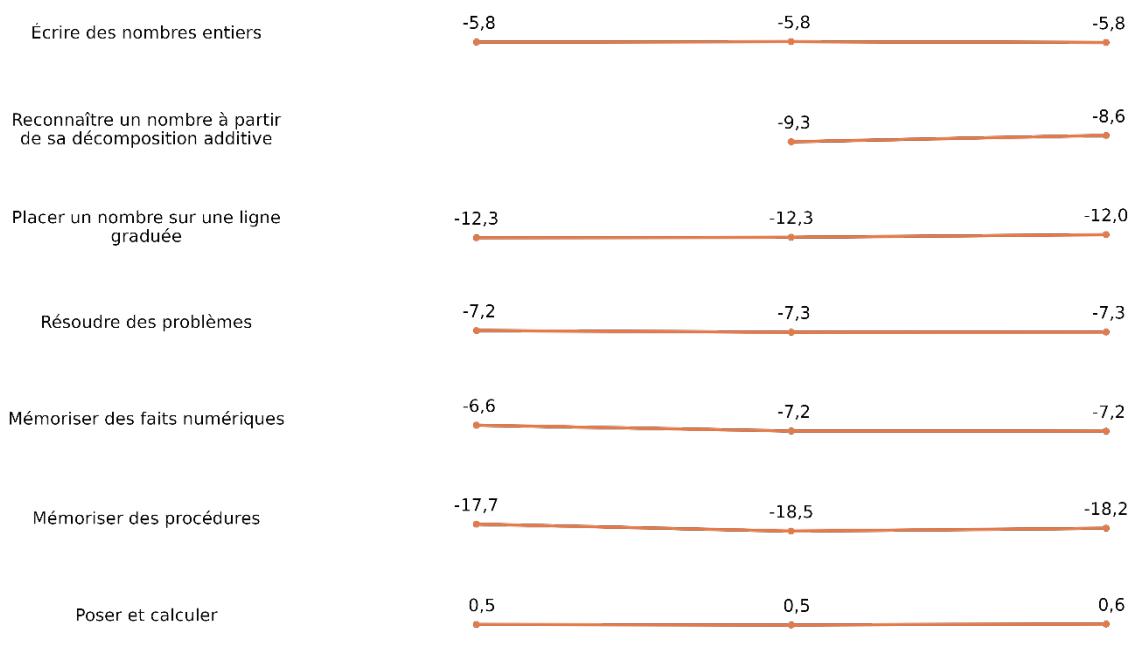
Source : DEPP, Repères CM1.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2023 et 2025, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables.

En 2025, par rapport à 2024, les écarts demeurent stables, excepté pour « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive », compétence pour laquelle les écarts diminuent (-0,6 point), du fait d'une augmentation plus importante des taux de maîtrise des filles que des garçons.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons en début de CM1, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les filles et les garçons de CM1 est de 5,8 points de pourcentage à la faveur des garçons, le même qu'en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en début de CM1, selon le sexe, en 2024 et 2025 (en %)

Compétences	Repères CM1 2024			Repères CM1 2025		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des textes à l'oral	78,7	77,6	1,1	78,8	78,0	0,8
Comprendre un texte lu seul(e)	71,0	63,2	7,9	71,4	63,3	8,1
Lire à voix haute un texte	58,6	56,0	2,6	58,9	56,7	2,2
Savoir trouver des synonymes	64,4	59,9	4,5	63,1	59,0	4,2
Savoir trouver des mots de la même famille	75,1	72,1	3,0	75,2	72,1	3,0
Écrire des mots	63,2	58,3	4,9	63,1	58,5	4,6
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	58,9	53,1	5,8	59,9	54,3	5,5
Différencier les principales classes de mots	63,8	58,7	5,1	65,1	60,6	4,5
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,5	59,0	3,5	63,4	60,1	3,2
Identifier la relation sujet - verbe	58,9	51,7	7,2	58,7	51,9	6,8
Mémoriser des temps de conjugaison	51,5	47,4	4,1	52,3	48,4	3,9
Écrire des nombres entiers	81,4	87,2	-5,8	81,9	87,8	-5,8
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	54,5	63,8	-9,3	59,4	68,0	-8,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	66,9	79,2	-12,3	69,7	81,7	-12,0
Résoudre des problèmes	56,1	63,4	-7,3	57,4	64,7	-7,3
Mémoriser des faits numériques	30,5	37,6	-7,2	30,7	37,9	-7,2
Mémoriser des procédures	35,5	53,9	-18,5	36,4	54,5	-18,2
Poser et calculer	52,5	52,0	0,5	52,5	51,9	0,6

Lecture : en septembre 2025, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 0,8 point à la faveur des filles en début de CM1 pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », contre 1,1 point en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM1 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 7,5 points pour « écrire des mots » à 16,4 points pour « savoir trouver des mots de la même famille ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ sont encore plus importants, variant de 13,8 points pour « écrire des mots » à 25,6 points pour « savoir trouver des mots de la même famille ».

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	4,5	15,1	80,4	11,6	22,9	65,5	16,4	25,8	57,8	2,1	10,6	87,4
Comprendre un texte lu seul(e)	6,4	24,5	69,1	12,9	32,8	54,3	17,1	35,7	47,2	3,8	19,3	76,8
Lire à voix haute un texte	24,9	16,2	59,0	36,0	17,8	46,2	43,9	18,0	38,1	17,1	14,0	68,9
Savoir trouver des synonymes	8,1	28,9	63,0	15,5	37,4	47,1	19,7	40,5	39,8	5,5	23,4	71,1
Savoir trouver des mots de la même famille	9,5	14,7	75,8	20,4	20,3	59,4	27,8	22,0	50,2	5,3	11,0	83,7
Écrire des mots	13,8	24,9	61,3	20,4	25,8	53,8	26,7	25,8	47,5	9,3	21,8	68,9
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	26,2	15,2	58,6	36,9	16,6	46,5	42,9	16,7	40,3	21,6	14,0	64,4
Différencier les principales classes de mots	17,4	19,1	63,5	25,3	21,4	53,3	30,9	22,1	47,0	11,3	15,6	73,1
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	12,5	23,8	63,7	22,4	29,4	48,2	29,3	30,2	40,5	8,2	20,7	71,1
Identifier la relation sujet - verbe	14,7	29,0	56,3	24,3	30,8	44,9	31,4	30,7	37,9	9,1	26,0	64,9
Mémoriser des temps de conjugaison	15,8	32,7	51,5	25,6	35,5	38,9	33,2	34,7	32,1	9,9	29,0	61,0

Lecture : en septembre 2025, 4,5 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères.

4.3.2 CM1 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques.

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que les écarts sont les plus importants entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP (17,2 points). Pour les autres compétences, les écarts varient de 5,5 points pour « mémoriser des faits numériques » à 11,6 points pour « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et ceux des REP+ : ils sont compris entre 6,4 points pour « mémoriser des faits numériques » et 25,0 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	5,7	8,0	86,3	11,2	11,1	77,7	15,7	12,4	71,9	3,9	6,9	89,2
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	12,3	22,0	65,7	20,8	25,2	54,1	26,6	25,5	47,9	9,4	22,0	68,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	10,5	12,3	77,2	18,1	15,5	66,4	22,3	15,9	61,8	7,2	10,7	82,1
Résoudre des problèmes	10,2	26,2	63,7	20,5	33,1	46,4	27,4	33,9	38,7	6,7	23,6	69,7
Mémoriser des faits numériques	35,1	30,1	34,8	44,0	26,6	29,3	47,4	24,2	28,4	29,8	31,9	38,3
Mémoriser des procédures	20,2	32,9	46,9	28,8	33,0	38,2	34,1	30,7	35,2	16,2	34,6	49,2
Poser et calculer	17,4	29,1	53,5	26,3	31,2	42,5	32,8	30,3	36,8	12,2	28,2	59,6

Lecture : en septembre 2025, 5,7 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

4.3.3 Évolution des écarts entre 2023 et 2025, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

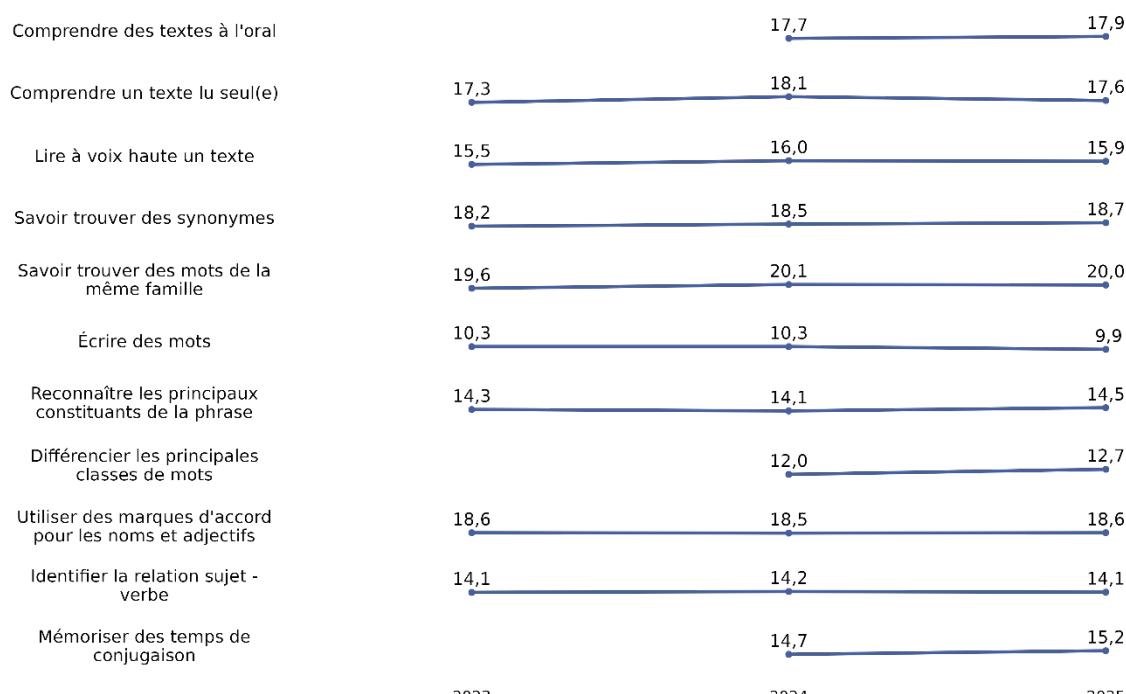
Entre 2023 et 2025, en français, les écarts de performances demeurent stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP ou en REP. Ils restent également stables entre les élèves hors EP et ceux de REP+, à l'exception de la compétence « lire à voix haute un texte », pour laquelle l'écart augmente de 1,0 point de pourcentage.

En 2025, par rapport à 2024, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux en EP sont stables pour sept compétences sur onze, en hausse pour trois compétences et en baisse pour une autre compétence. Les hausses concernent « différencier les principales classes de mots » (+0,7 point), « reconnaître les principaux constituants de la phrase » et « mémoriser des temps de conjugaison » (+0,5 point chacune). L'écart diminue de 0,5 point pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) ».

Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont stables pour huit compétences sur onze, en baisse pour deux d'entre elles et en hausse pour une autre compétence. Les réductions des écarts concernent « comprendre un texte lu seul(e) » et « écrire des mots » (respectivement -0,7 et -0,5 point). L'écart augmente de 0,8 point pour la compétence « différencier les principales classes de mots ».

Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont stables pour sept des onze compétences et en hausse pour quatre autres compétences. Les hausses des écarts concernent « reconnaître les principaux constituants de la phrase », « mémoriser des temps de conjugaison », « différencier les principales classes de mots » et « savoir trouver des synonymes » (respectivement +0,7, +0,7, +0,6 et +0,5 point).

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



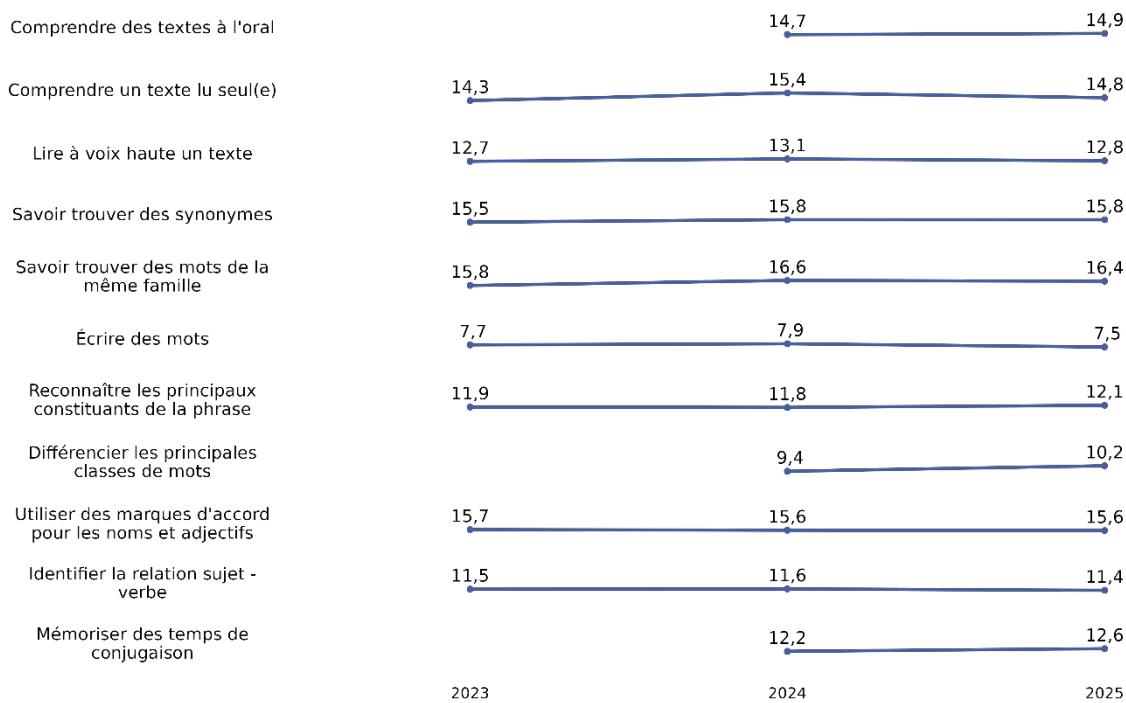
Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 17,9 points de pourcentage, contre 17,7 points en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



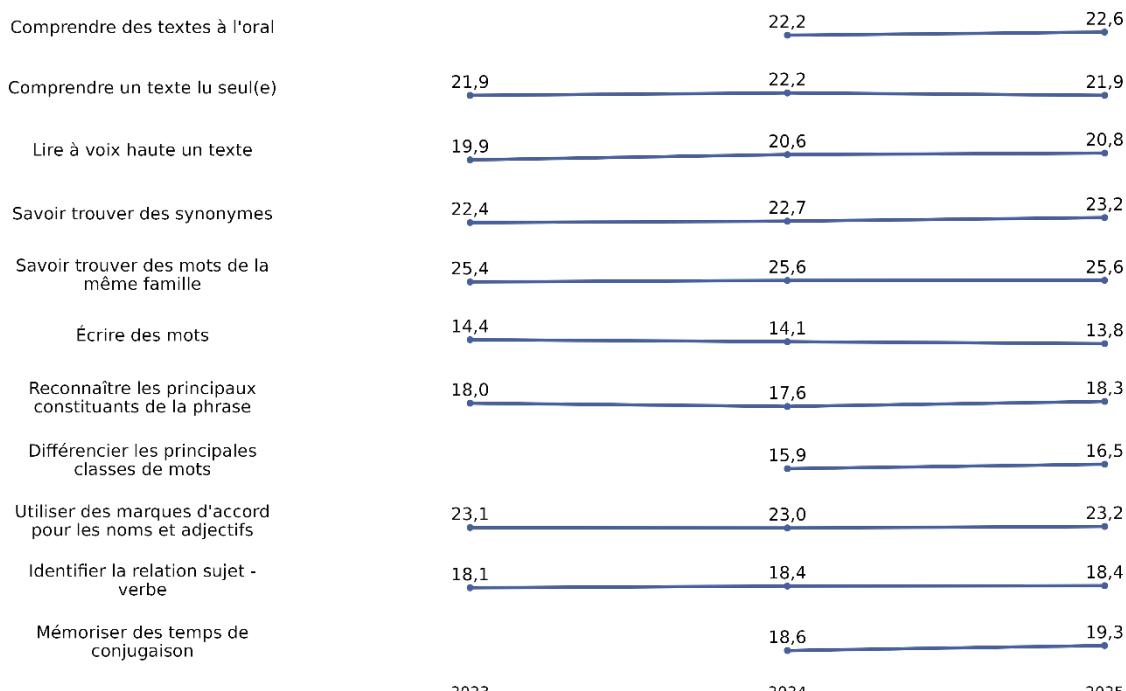
Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 14,9 points de pourcentage, contre 14,7 points en septembre 2024.

Lecture : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,6 points de pourcentage, contre 22,2 points en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

4.3.3.2 Mathématiques

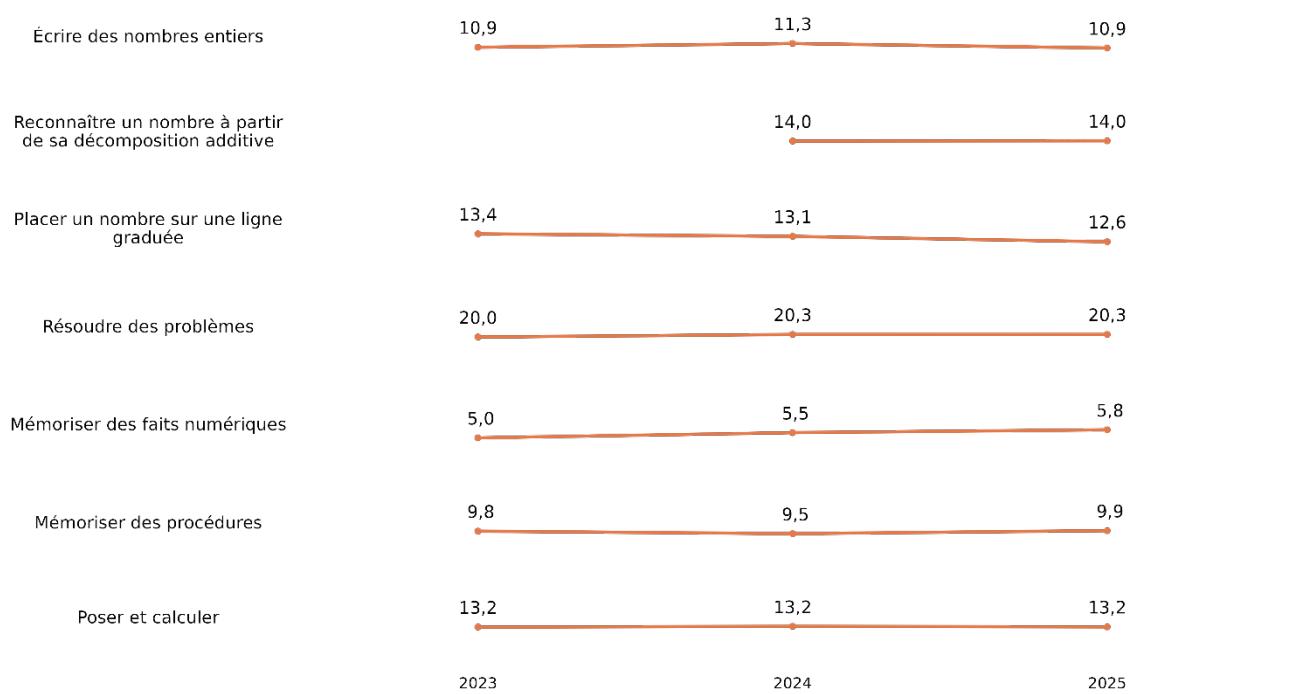
Entre 2023 et 2025, en mathématiques, les écarts de performances demeurent stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP ou en REP. Ils restent également stables entre les élèves hors EP et ceux de REP+, à l'exception de la compétence « mémoriser des faits numériques », pour laquelle l'écart augmente de 1,0 point de pourcentage.

En 2025, par rapport à 2024, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables, à l'exception des compétences « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée », dont les écarts diminuent légèrement (-0,5 point pour chacune).

Pour les élèves hors EP et ceux scolarisés en REP, les écarts demeurent stables, à l'exception de la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée », dont l'écart diminue de 0,6 point.

Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts sont en hausse pour trois compétences sur sept, en baisse pour l'une d'entre elles et demeurent stables pour trois autres compétences. Les hausses des écarts concernent « mémoriser des procédures », « mémoriser des faits numériques » et « résoudre des problèmes » (respectivement +0,8, +0,6 et +0,5 point). Les écarts diminuent de 0,7 point pour la compétence « écrire des nombres entiers ».

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



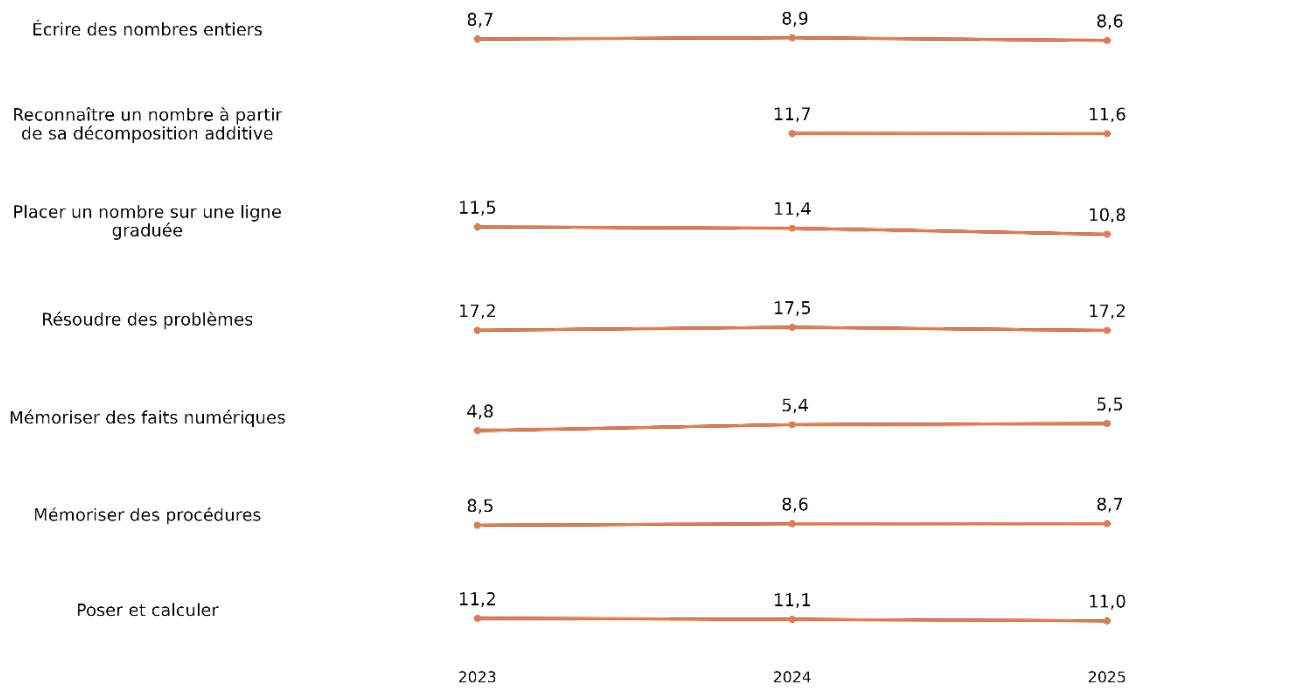
Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 10,9 points de pourcentage, contre 11,3 points en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



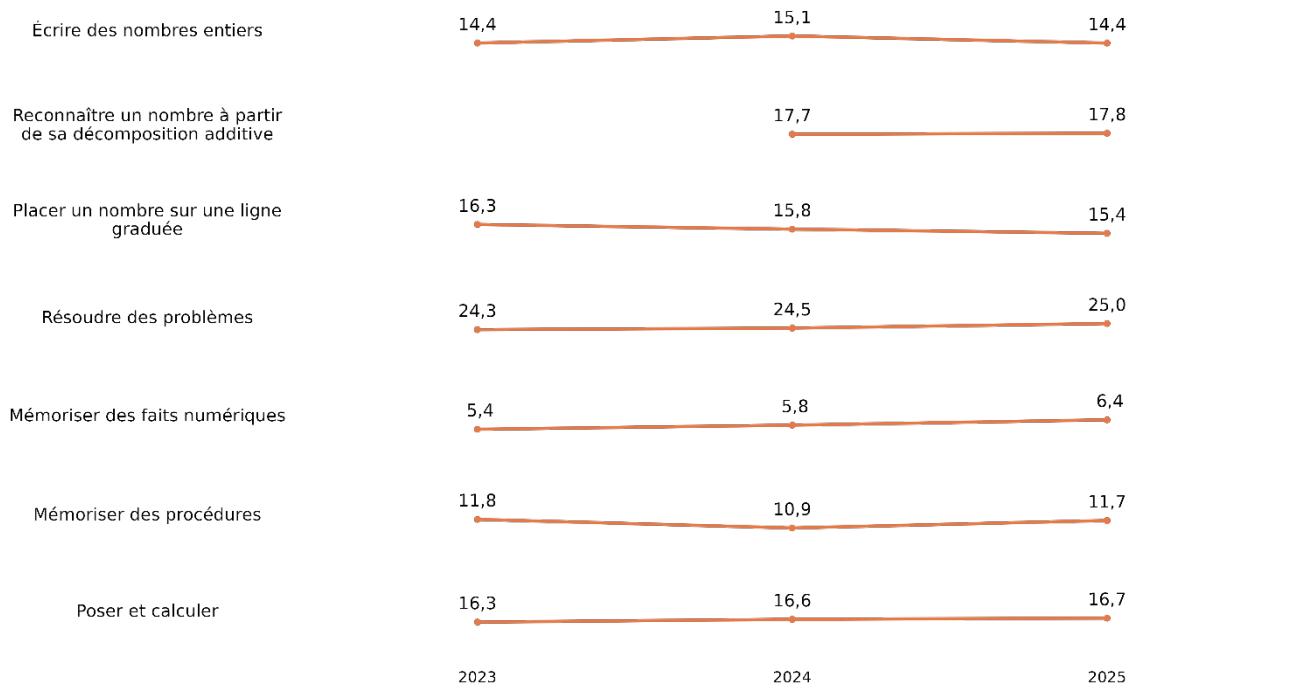
Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 8,6 points de pourcentage, contre 8,9 points en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 14,4 points de pourcentage, contre 15,1 points en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2024 et 025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CM1 2024			Repères CM1 2025			Odds Ratio	
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des textes à l'oral	80,0	62,4	17,7	2,42	80,4	62,5	17,9	2,46
Comprendre un texte lu seul(e)	68,9	50,7	18,1	2,15	69,1	51,5	17,6	2,10
Lire à voix haute un texte	58,5	42,5	16,0	1,91	59,0	43,0	15,9	1,90
Savoir trouver des synonymes	64,0	45,5	18,5	2,13	63,0	44,3	18,7	2,14
Savoir trouver des mots de la même famille	75,7	55,6	20,1	2,49	75,8	55,8	20,0	2,48
Écrire des mots	61,3	51,0	10,3	1,52	61,3	51,3	9,9	1,50
Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	57,4	43,3	14,1	1,76	58,6	44,1	14,5	1,80
Différencier les principales classes de mots	61,6	49,6	12,0	1,63	63,5	50,8	12,7	1,69
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,7	44,2	18,5	2,12	63,7	45,2	18,6	2,13
Identifier la relation sujet - verbe	56,3	42,1	14,2	1,77	56,3	42,2	14,1	1,77
Mémoriser des temps de conjugaison	50,4	35,7	14,7	1,83	51,5	36,2	15,2	1,87
Écrire des nombres entiers	85,7	74,4	11,3	2,06	86,3	75,4	10,9	2,05
Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive	61,0	47,0	14,0	1,77	65,7	51,6	14,0	1,79
Placer un nombre sur une ligne graduée	74,6	61,5	13,1	1,84	77,2	64,6	12,6	1,85
Résoudre des problèmes	62,3	42,0	20,3	2,28	63,7	43,4	20,3	2,28
Mémoriser des faits numériques	34,4	28,9	5,5	1,29	34,8	29,0	5,8	1,31
Mémoriser des procédures	46,0	36,5	9,5	1,48	46,9	37,0	9,9	1,50
Poser et calculer	53,5	40,2	13,2	1,71	53,5	40,3	13,2	1,70

Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 17,9 points de pourcentage, contre 17,7 points en septembre 2024. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,46 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM1 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP (2,42 fois en 2024). L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux années.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CM1 2024			Repères CM1 2025			Odds Ratio
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)	Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)	Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	
Public Hors EP	REP	Public Hors EP	REP				
Comprendre des textes à l'oral	80,0	65,3	14,7	2,13	80,4	65,5	14,9
Comprendre un texte lu seul(e)	68,9	53,4	15,4	1,93	69,1	54,3	14,8
Lire à voix haute un texte	58,5	45,4	13,1	1,69	59,0	46,2	12,8
Savoir trouver des synonymes	64,0	48,2	15,8	1,91	63,0	47,1	15,8
Savoir trouver des mots de la même famille	75,7	59,1	16,6	2,15	75,8	59,4	16,4
Écrire des mots	61,3	53,4	7,9	1,38	61,3	53,8	7,5
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	57,4	45,5	11,8	1,61	58,6	46,5	12,1
Différencier les principales classes de mots	61,6	52,2	9,4	1,47	63,5	53,3	10,2
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,7	47,1	15,6	1,89	63,7	48,2	15,6
Identifier la relation sujet - verbe	56,3	44,7	11,6	1,59	56,3	44,9	11,4
Mémoriser des temps de conjugaison	50,4	38,2	12,2	1,64	51,5	38,9	12,6
Écrire des nombres entiers	85,7	76,9	8,9	1,81	86,3	77,7	8,6
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	61,0	49,4	11,7	1,61	65,7	54,1	11,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	74,6	63,2	11,4	1,71	77,2	66,4	10,8
Résoudre des problèmes	62,3	44,8	17,5	2,04	63,7	46,4	17,2
Mémoriser des faits numériques	34,4	29,1	5,4	1,28	34,8	29,3	5,5
Mémoriser des procédures	46,0	37,4	8,6	1,43	46,9	38,2	8,7
Poser et calculer	53,5	42,4	11,1	1,56	53,5	42,5	11,0

Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 14,9 points de pourcentage, contre 14,7 points en septembre 2024. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,16 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM1 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP (2,13 fois en 2024). L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux années.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CM1 2024			Repères CM1 2025			Odds Ratio	
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)			
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des textes à l'oral	80,0	57,8	22,2	2,92	80,4	57,8	22,6	3,00
Comprendre un texte lu seul(e)	68,9	46,6	22,2	2,53	69,1	47,2	21,9	2,50
Lire à voix haute un texte	58,5	37,9	20,6	2,31	59,0	38,1	20,8	2,33
Savoir trouver des synonymes	64,0	41,4	22,7	2,52	63,0	39,8	23,2	2,57
Savoir trouver des mots de la même famille	75,7	50,1	25,6	3,10	75,8	50,2	25,6	3,11
Écrire des mots	61,3	47,2	14,1	1,77	61,3	47,5	13,8	1,75
Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	57,4	39,8	17,6	2,03	58,6	40,3	18,3	2,10
Différencier les principales classes de mots	61,6	45,7	15,9	1,90	63,5	47,0	16,5	1,96
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,7	39,6	23,0	2,56	63,7	40,5	23,2	2,58
Identifier la relation sujet - verbe	56,3	37,9	18,4	2,11	56,3	37,9	18,4	2,11
Mémoriser des temps de conjugaison	50,4	31,8	18,6	2,18	51,5	32,1	19,3	2,24
Écrire des nombres entiers	85,7	70,6	15,1	2,50	86,3	71,9	14,4	2,46
Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive	61,0	43,3	17,7	2,05	65,7	47,9	17,8	2,08
Placer un nombre sur une ligne graduée	74,6	58,7	15,8	2,06	77,2	61,8	15,4	2,09
Résoudre des problèmes	62,3	37,8	24,5	2,72	63,7	38,7	25,0	2,77
Mémoriser des faits numériques	34,4	28,6	5,8	1,31	34,8	28,4	6,4	1,34
Mémoriser des procédures	46,0	35,1	10,9	1,58	46,9	35,2	11,7	1,63
Poser et calculer	53,5	36,9	16,6	1,96	53,5	36,8	16,7	1,97

Lecture : en septembre 2025, en CM1, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,6 points de pourcentage, contre 22,2 points en septembre 2024. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,0 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM1 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+ (2,92 fois en 2024). L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux années.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

» 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CM1*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères CM1* de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 2 981 enseignants de CM1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 321 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire. 41,3 % de ces enseignants n'enseignent qu'à des élèves de CM1, tandis que 58,7 % enseignent également à des élèves d'un autre niveau (respectivement 545 et 776 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 321 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2024	2025
Participation totale	4 839	2 981
Enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire	1 937	1 321
Enseignants de classe de CM1	775	545
Enseignants de classe de CM1 et d'autre(s) niveau(x)	1 162	776

Lecture : à la date du 1^{er} octobre 2025, 2 981 enseignants de CM1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 321 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CM1*.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2025, 96,0 % des enseignants de CM1 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 95,3 % considèrent l'information explicite.

79,8 % des enseignants déclarent avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol. Parmi eux, 85,1 % indiquent que ces documents correspondaient à leurs attentes. 54,1 % déclarent que l'infographie proposée leur a été utile dans la communication avec les parents.

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	90,9	96,0
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	91,7	95,3
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	79,1	79,8
Si oui, les informations proposées sur les pages education.gouv.fr a-t-elle correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	84,2	85,1
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	47,3	54,1

Lecture : en 2025, 96,0 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Note : *enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CM1* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves et le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (respectivement 76,0 %, 67,9 % et 65,0 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 40,2 % et 40,7 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « très utile » ou « utile » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	71,8	76,0
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	54,3	60,1
La vidéo de présentation générale du dispositif	31,8	40,2
Le diaporama de présentation du dispositif	34,5	40,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	63,6	63,8
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	59,9	67,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	58,0	65,0

Lecture : en 2025, 76,0 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CM1*.

5.2.2 Logistique

En 2025, 79,9 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 80,3 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

86,4 % des enseignants disposent de matériel de projection. Parmi ces enseignants, 25,1 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Sept enseignants sur dix déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (70,1 %). Parmi ces enseignants, 89,2 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants et ceux pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 54,1 % et 50,0 %).

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	81,1	79,9
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	77,5	80,3
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	87,0	86,4
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	23,0	25,1
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	69,2	70,1
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	87,8	89,2
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	58,7	54,1
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	55,0	50,0

Lecture : en 2025, 79,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation Repères CM1 2025.

En 2025, le taux d'accord des enseignants concernant la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 en français est compris entre 84,8 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 92,7 % (« comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) »). En mathématiques, ce taux d'accord est compris entre 82,3 % (« mémoriser des faits numériques ») et 93,3 % (« écrire des nombres entiers (sous la dictée) »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	90,5	92,7
Comprendre un texte lu seul(e)	90,1	92,3
Lire à voix haute un texte	84,7	88,2
Savoir trouver des synonymes	86,6	88,5
Savoir trouver des mots de la même famille	86,9	86,8
Écrire des mots (dictés)	86,0	89,6
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	87,6	89,8
Différencier les principales classes de mots	87,7	89,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	87,5	90,8
Identifier la relation sujet - verbe	87,5	90,0
Mémoriser des temps de conjugaison	81,4	84,8
Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	91,5	93,3
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	87,3	90,1
Placer un nombre sur une ligne graduée	83,2	87,6
Résoudre des problèmes	86,8	88,6
Mémoriser des faits numériques	81,2	82,3
Mémoriser des procédures	82,4	83,6
Poser et calculer	89,2	91,4

Lecture : en 2025, 92,7 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM1.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2025, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. En 2025, 78,9 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 74,6 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Partie « Français » du guide	94,8	97,1
Partie « Mathématiques » du guide	85,2	97,5

Lecture : en 2025, 97,1 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Séquences de français	71,2	78,9
Séquences de mathématiques	70,0	74,6

Lecture : en 2025, 78,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2025, 88,3 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 85,2 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion et 84,2 % déclarent que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	85,5	88,3
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	85,0	85,2
Efficience des didacticiels	85,7	84,2

Lecture : en 2025, 88,3 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

En 2025, 59,9 % des enseignants de CM1 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 69,1 % des répondants indiquent qu'ils ont passé au plus 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève (respectivement 61,1 % et 66,7 % en 2024).

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du temps de saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Entre 1 et 5 fois	61,1	59,9
Entre 6 et 10 fois	27,3	28,1
Plus de 10 fois	11,6	12,0
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Moins de 10 minutes	7,5	9,7
Entre 11 et 20 minutes	59,2	59,4
Plus de 20 minutes	33,2	30,9

Lecture : en 2025, 59,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2025, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 81,4 % et 86,1 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 90,8% des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	82,8	86,1
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	86,0	90,8
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	78,1	81,6
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	79,7	82,3
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	78,1	81,4

Lecture : en 2025, 86,1 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

19,8 % des enseignants de CM1 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 88,4 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	19,8	
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?		88,4

Lecture : en 2025, 19,8 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.7 Bilan

En 2025, 89,4 % des enseignants de CM1 estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 66,8 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 74,7 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin (67,6 % en 2024).

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	67,6	74,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	58,2	66,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	87,8	89,4
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	61,0	69,7

Lecture : en 2025, 74,7 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

En 2025, la grande majorité des enseignants de CM1 interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, pour organiser les APC, et lors de réunions avec le réseau d'aide (respectivement 81,3 %, 71,7 %, et 71,0 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (49,1 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (46,1 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	61,1	71,7
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	75,4	81,3
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	65,6	71,0
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	45,0	49,1
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	60,2	66,3
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	56,9	66,1
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	35,4	46,1

Lecture : en 2025, 71,7 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

» 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations Repères a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation Repères CM1 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 11 632 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire, 8 805 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 75,7 % des directeurs d'école participants).

Les tableaux ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 8 805 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 85,5 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (78,7 % en 2024). Parmi ces directeurs, 91,6 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 69,1 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 60,1 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	93,7	95,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	78,7	85,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	89,6	91,6
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,6	69,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	58,4	60,1

Lecture : en 2025, 95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Concernant la logistique, 71,7 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 80,5 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

40,4 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 97,9 % des directeurs déclarent que les enseignants ont commandé des cahiers adaptés standards, 8,3 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 5,3 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	34,4	40,4
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,3	97,9
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,4	8,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,5	5,3
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	75,9	71,7
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76,8	80,5

Lecture : en 2025, 40,4 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2025, 92,2 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit à neuf directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisément et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 88,6 % et 80,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (51,0 %). 6,7 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 92,0 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	93,2	92,2
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisément ?	87,8	88,6
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	81,7	80,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	53,5	51,0
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ? *	n.d.	6,7
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? **	n.d.	92,0

Lecture : en 2025, 92,2 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes ; ** directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2025, 98,4 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (48,2 % souvent, 45,4 % parfois et 10,2 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	97,9	98,4

Lecture : en 2025, 98,4 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

En 2025, 74,1 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,5 % dans le but d'organiser les APC et 71,0 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (17,7 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Organiser les APC	71,2	71,5
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, ...)	51,2	50,5
Favoriser le travail avec le RASED	64,3	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	68,7	74,1
Élaborer les PPRE	60,6	57,1
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	67,8	71,0
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	35,4	34,9
Élaborer le projet d'école	53,3	56,9
Cibler une problématique en formation de proximité	16,2	17,7
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	62,8	62,7

Lecture : en 2025, 71,5 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 85,7 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois » (en %)
	Septembre 2025
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7

Lecture : en 2025, 87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

6.2.4 Bilan

Deux tiers des directeurs d'école estiment que la généralisation des évaluations Repères à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et huit directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 66,8 % et 79,4 %).

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la généralisation des évaluations Repères (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	61,4	66,8
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	73,0	79,4

Lecture : en 2025, 66,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

» 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères CM1* de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 380 IEN ont participé à ce questionnaire, 94 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 94 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2025, 96,5 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (89,1 % en 2024). D'une manière générale, 96,7 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (85,7 % en 2024).

En 2025, 94,1 % des inspecteurs ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (90,1 % en 2024). Parmi ces inspecteurs, 97,5 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (95,0 % en 2024). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (75,9 % et 63,3 % en 2025 ; 88,0 % et 75,8 % en 2024).

TABLEAU 34 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	89,1	96,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	90,1	94,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	95,0	97,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	88,0	75,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	75,8	63,3
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...) ? *	85,7	96,7

Lecture : en 2025, 96,5 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (83,3 % en 2025, contre 83,6 % en 2024). La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants (100,0 % en 2025, contre 98,9 % en 2024), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (35,7 % contre 44,2 % en 2024) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (23,1 contre 24,3 %, en 2024).

70,6 % des inspecteurs répondants affirment que leur circonscription a reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans les écoles et 55,4 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 65,5 % et 62,5 % en 2024).

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,6	83,3
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	98,9	100,0
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	44,2	35,7
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	24,3	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	65,5	70,6
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	62,5	55,4

Lecture : en 2025, 83,3 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2025, en français et en mathématiques, au début du CM1, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 88,4 % à 96,2 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 94,9 % des IEN jugent pertinent l'exercice « lire à voix haute un texte » (96,4 % en 2024). En mathématiques, l'exercice « résoudre des problèmes » est jugé pertinent par 93,6 % des inspecteurs (97,9 % en 2024).

TABLEAU 36 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 (en %)

	Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
		Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	95,9	91,1	
Comprendre un texte lu seul(e)	95,9	92,2	
Lire à voix haute un texte	96,9	94,9	
Savoir trouver des synonymes	92,8	94,8	
Savoir trouver des mots de la même famille	94,9	93,6	
Écrire des mots (dictés)	95,9	93,6	
Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	96,9	94,9	
Différencier les principales classes de mots	96,0	96,1	
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	97,9	94,8	
Identifier la relation sujet - verbe	97,9	93,6	
Mémoriser des temps de conjugaison	95,9	96,0	
Mathématiques	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)		
		Septembre 2024	Septembre 2025
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	97,9	96,2	
Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive	96,8	96,1	
Placer un nombre sur une ligne graduée	95,7	88,4	
Résoudre des problèmes	97,9	93,6	
Mémoriser des faits numériques	94,7	93,5	
Mémoriser des procédures	94,7	94,9	
Poser et calculer	97,9	94,9	

Lecture : en 2025, 91,1% des IEN répondants indiquent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM1.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices des Repères CM1. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « comprendre un texte lu seul(e) » et « lire à voix haute un texte » (21,2 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser et sur la durée de réalisation (début de CM1).

En mathématiques, ce sont les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des faits numériques » qui recueillent le plus de plus de réserves (respectivement 25,9 % et 24,1 %). Elles portent sur nature de la tâche que l'élève doit réaliser et sur la durée de réalisation de l'exercice.

TABLEAU 37 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CM1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CM1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICES 7 et 21	1,9	Place de l'exercice dans le cahier
Comprendre un texte lu seul(e) EXERCICE 1	21,2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte EXERCICE 29	21,2	Durée de réalisation de l'exercice
Savoir trouver des synonymes EXERCICES 25 et 26	7,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Savoir trouver des mots de la même famille EXERCICES 27 et 28	1,9	-
Écrire des mots (dictés) EXERCICE 8	3,8	Durée de réalisation de l'exercice ; autre
Reconnaître les principaux constituants de la phrase EXERCICES 23 et 24	5,8	Moment de passation (début de CM1)
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 22	15,4	Moment de passation (début de CM1)
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs EXERCICES 11 et 12	1,9	Moment de passation (début de CM1)
Identifier la relation sujet – verbe EXERCICES 9 et 10	1,9	Place de l'exercice dans le cahier
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICES 13 et 14	17,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM1)

Lecture : en 2025, 1,9 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur les exercices « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CM1 et raisons les plus fréquentes

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CM1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Écrire des nombres entiers (dictés) EXERCICE 15	1,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive EXERCICE 18	5,6	Place de l'exercice dans le cahier ; formulation de la consigne
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICES 3 et 17	25,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 2 et 16	18,5	Moment de passation (début de CM1)
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 6	24,1	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures EXERCICE 20	14,8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Poser et calculer EXERCICES 4, 5 et 19	9,3	Moment de passation (début de CM1)

Lecture : en 2025, 1,9 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « écrire des nombres entiers (dictés) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

7.2.3 Portail et restitutions

89,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution (88,9 % en 2024).

TABLEAU 39 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	88,9	89,0

Lecture : en 2025, 89,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales Repères CM1 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique) (respectivement 26,2 %, 17,9 % et 14,3 %). Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 40 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %) *	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	32,7	26,2
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1,9	**
La vidéo de présentation du dispositif	3,7	9,5
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	0,9	**
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	13,1	6,0
Le diaporama de présentation du dispositif	4,7	3,6
Le guide des scores	21,5	17,9
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,7	3,6
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,9	3,6
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	5,6	11,9
EvalAide (CSEN)	3,7	3,6
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	7,5	14,3

Lecture : en 2025, 26,2 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numérotier de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ;

** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF », ainsi que « les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique », ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des textes à l'oral » (13,8 %) et « lire à voix haute un texte » (10,6 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « mémoriser des faits numériques », « résoudre des problèmes » et « mémoriser des procédures » (respectivement 16,0 %, 13,8 % et 10,7 %).

TABLEAU 41 • Proportion d'IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Français	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	9,8	13,8
Comprendre un texte lu seul(e)	9,0	6,4
Lire à voix haute un texte	2,5	10,6
Savoir trouver des synonymes	7,4	6,4
Savoir trouver des mots de la même famille	4,1	3,2
Écrire des mots (dictés)	1,6	3,2
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	4,9	6,4
Différencier les principales classes de mots	3,3	4,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	2,5	4,6
Identifier la relation sujet - verbe	2,5	2,1
Mémoriser des temps de conjugaison	7,4	8,5

Lecture : en 2025, 13,8 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 42 • Proportion d'IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Mathématiques	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	1,6	0,0
Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive	4,9	3,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	7,4	8,5
Résoudre des problèmes	10,7	13,8
Mémoriser des faits numériques	13,1	16,0
Mémoriser des procédures	10,7	10,7
Poser et calculer	4,1	7,4

Lecture : en 2025, 0,0 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « écrire des nombres entiers (dictés) » est l'exercice de mathématiques dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

Les données des évaluations Repères sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 2 et 3 qu'elles sont les plus utilisées (88,3 %).

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cycle 1 - cycle 2	85,2	85,8
Cycle 2 - cycle 3	86,4	88,3
Cycles 1 - 2 - 3	72,6	82,7
Liaison école/collège	79,8	85,5

Lecture : en 2025, 85,8 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de niveau, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription : 73,5 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 91,2 % déclarent utiliser ces documents et 94,8 % les trouver intéressants. En 2025, 89,3 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution transmis par les correspondants académiques ou disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Connaissez-vous ces documents ?	80,6	73,5
Si oui, les trouvez-vous intéressants ?	95,1	94,8
Les utilisez-vous ?	92,2	91,2
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	79,6	89,3

Lecture : en 2025, 73,5 % des IEN répondants indiquent connaître les documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP transmis par les correspondants académiques.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

7.2.5 Bilan

En 2025, 93,5 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations Repères sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 96,7 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 93,7 % en 2025, contre 91,2 % en 2024 et 97,6 % en 2025 contre 96,2 % en 2024). Enfin, 79,1 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement (75,9 % en 2024).

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	88,9	93,5
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	95,7	96,7
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	75,9	79,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	91,2	93,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	96,2	97,8

Lecture : en 2025, 93,5 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

En 2025, les compétences pour lesquelles, selon les IEN, les enseignants ont modifié le plus leurs pratiques sont la lecture à voix haute, la résolution de problèmes et la ligne graduée (respectivement 32,9 %, 7,3 % et 7,3 %).

TABLEAU 46 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN (en %) *
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	32,9
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases, des textes lus par l'enseignant(e))	6,1
Résolution de problèmes	7,3
Écriture de syllabes/mots	6,1
Ligne graduée	7,3
Lexique (savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille)	1,2
Mémoriser des procédures	**

Lecture : en 2025, 32,9 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroté de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** « mémoriser des procédures » ne figure pas parmi les champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2025.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CM1.

En 2025, sept IEN sur dix ont observé la « compréhension orale de textes » et la « fluence de texte » dans les pratiques d'enseignement (respectivement 73,0 % et 70,6 %).

TABLEAU 47 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Compréhension orale de textes	71,6	73,0
Fluence de texte	87,0	70,6
Ligne graduée	55,4	41,9
Mémorisation de faits numériques	68,1	59,2
Mémorisation de procédures	52,9	46,7

Lecture : en 2025, 73,0 % des IEN répondants ont observé de la « compréhension orale de textes » dans les pratiques d'enseignement.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, *Developmental Psychology*, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information - N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

**Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques**

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr